



Ministres des provinces et territoires responsables des administrations locales

Entente de collaboration

Juillet 2019



Rochelle Squires
Présidente 2019-2020
Manitoba

Selina Robinson
Colombie-Britannique

Kaycee Madu
Alberta

Lori Carr
Saskatchewan

Steve Clark
Ontario

Andrée Laforest
Québec

Jeff Carr
Nouveau-Brunswick

Chuck Porter
Nouvelle-Écosse

Jamie Fox
Île-du-Prince-Édouard

Derrick Bragg
Terre-Neuve-et-Labrador

John Streicker
Yukon

Caroline Cochrane
Territoires du Nord-Ouest

Lorne Kusagak
Nunavut

1. Préambule

L'objectif de la création de la présente entente de collaboration est de guider et de permettre à la Table des ministres responsables des administrations locales de continuer à promouvoir l'efficacité des administrations locales grâce à des activités conjointes de recherche, d'analyse, de planification et d'élaboration de documents et au partage de l'information sur les enjeux d'intérêt et d'importance mutuels touchant le secteur municipal.

Cette entente de collaboration remplace toutes les ententes précédemment établies, officialisées ou autrement négociées par le Comité intergouvernemental de recherches urbaines et régionales (CIRUR) (y compris l'entente de mars 1977) et constitue un prolongement de ces ententes. Il est aussi reconnu que les membres qui n'étaient pas signataires de l'entente de 1977 dont le Nunavut, sont maintenant une voix importante à la Table des ministres responsables des administrations locales. De plus, l'entente originale ne reflète pas le changement de nom du Yukon effectué en 2003.

Au Canada, les administrations locales peuvent être responsables de la prestation d'un vaste éventail de services comme le développement économique, l'aménagement du territoire, les loisirs, la gestion des eaux usées et de l'eau potable, le tourisme, les services de protection, etc. À ce titre, elles jouent un rôle important dans chaque province et territoire. Il est nécessaire de poursuivre la collaboration intergouvernementale en favorisant un dialogue constructif entre les gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi qu'avec les partenaires et organismes pertinents et le gouvernement fédéral pour mettre en place une surveillance plus efficace et soutenir la viabilité des administrations locales.

La Table des ministres responsables des administrations locales est une organisation stratégique souple qui représentera les treize ministres des provinces et territoires, sera en mesure de cerner les tendances émergentes et, lorsque cela est approprié et conforme à la volonté des provinces et territoires, agira de concert en tant que tribune collective pour favoriser le succès des administrations locales.

La Table des ministres responsables des administrations locales adhère au principe de processus décisionnel par consensus dont l'objectif consiste à ce que tous les membres finissent par s'entendre de façon unanime sur les résultats visés.

La Table des ministres responsables des administrations locales est principalement appuyée par le Comité des fonctionnaires des provinces et territoires (CFPT) pour les administrations locales, lequel est issu de la fusion, en 2011, de deux organismes, soit le CIRUR, créé en 1967, et le Caucus des hauts fonctionnaires chargés des politiques.



Rochelle Squires
Présidente 2019-2020
Manitoba

Selina Robinson
Colombie-Britannique

Kaycee Madu
Alberta

Lori Carr
Saskatchewan

Steve Clark
Ontario

Andrée Laforest
Québec

Jeff Carr
Nouveau-Brunswick

Chuck Porter
Nouvelle-Écosse

Jamie Fox
Île-du-Prince-Édouard

Derrick Bragg
Terre-Neuve-et-Labrador

John Streicker
Yukon

Caroline Cochrane
Territoires du Nord-Ouest

Lorne Kusugak
Nunavut

2. Composition de la Table des ministres responsables des administrations locales

- 2.1 Les ministres des provinces et des territoires confirment par la présente la création de la Table des ministres responsables des administrations locales, dont les objectifs, les principes, le mandat, les activités et l'organisation sont décrits dans la présente entente.
- 2.2 Sont membres de la Table les gouvernements des dix provinces et des trois territoires du Canada, lesquels sont représentés par leur ministre respectif responsable des administrations locales.

3. Principes

- 3.1 L'Organisation (qui comprend les tables des ministres et des sous-ministres, le Comité et le Secrétariat) mène ses activités sous la direction des ministres de chaque province et territoire.
- 3.2 L'Organisation accorde priorité aux questions d'intérêt commun pancanadiennes et importantes pour ses membres.
- 3.3 Toutes les tables de l'Organisation adoptent un processus décisionnel par consensus.
- 3.4 Chaque ministre demeure responsable d'agir et de rendre des comptes dans sa province ou son territoire.
- 3.5 L'Organisation s'efforce d'adopter une approche axée sur la collaboration entre les gouvernements, tout en reconnaissant la compétence et l'expérience propres à chacun, dans le but d'optimiser l'efficacité et l'efficacités.
- 3.6 Les processus décisionnel et d'établissement des priorités tiennent compte des facteurs économiques, environnementaux et sociaux, ainsi que des moyens, priorités et circonstances particulières des gouvernements.
- 3.7 L'Organisation examine de façon régulière les résultats et l'efficacité de son travail pour s'assurer qu'il continue de prendre en compte les besoins et priorités de ses membres.

4. Objectifs

- 4.1 La Table des ministres responsables des administrations locales est établie pour examiner les occasions et les enjeux actuels et à venir touchant les administrations locales afin d'élaborer des approches communes et de promouvoir des pratiques exemplaires pour mieux répondre aux besoins de ces



Rochelle Squires
Présidente 2019-2020
Manitoba

Selina Robinson
Colombie-Britannique

Kaycee Madu
Alberta

Lori Carr
Saskatchewan

Steve Clark
Ontario

Andrée Laforest
Québec

Jeff Carr
Nouveau-Brunswick

Chuck Porter
Nouvelle-Écosse

Jamie Fox
Île-du-Prince-Édouard

Derrick Bragg
Terre-Neuve-et-Labrador

John Streicker
Yukon

Caroline Cochrane
Territoires du Nord-Ouest

Lorne Kusugak
Nunavut

administrations à l'échelle locale, régionale et nationale. À cette fin, les objectifs suivants seront poursuivis :

- renforcer la coopération entre les provinces et territoires grâce à la collaboration et à la discussion sur des enjeux liés à l'efficacité des administrations locales;
- faire preuve de leadership collectif sur des questions d'intérêt pancanadien en lien avec les administrations locales;
- faciliter un dialogue ouvert dans le cadre des relations fédérales-provinciales-territoriales;
- promouvoir des relations entre les gouvernements des provinces et territoires et les partenaires pertinents qui sont fondées sur le respect mutuel et les questions d'intérêt commun qui profitent à l'ensemble de la population canadienne.

5. Mandat

Dans le but de concrétiser ces objectifs, l'Organisation :

- 5.1 fait office de tribune où les membres peuvent partager et échanger des points de vue, de l'information, des connaissances et des expériences;
- 5.2 propose une approche et une vision intégrées et coordonnées concernant les relations provinciales et territoriales en effectuant des analyses et en prenant des positions de façon conjointe, lorsque cela est possible et approprié;
- 5.3 entretient un dialogue ouvert avec le gouvernement fédéral dans les secteurs d'intérêt mutuel touchant les administrations locales;
- 5.4 se penche sur les questions prioritaires ou d'intérêt mutuel qui, de l'avis des membres, pourraient profiter de la mise en commun du savoir-faire, d'un dialogue plus approfondi parmi les membres ou les partenaires pertinents ou de la coordination de mesures approuvées.

6. Représentation

- 6.1 Les membres sont représentés à la Table par leur ministre responsable des administrations locales. S'il y a lieu, un ministre peut désigner un remplaçant pour le représenter à une rencontre de la Table.
- 6.2 Nonobstant ce qui précède ou toute autre entente préalable, les rencontres de la Table ont lieu seulement si la majorité des membres sont représentés par leur ministre respectif ou un remplaçant désigné par le ministre pour siéger en



Rochelle Squires
Présidente 2019-2020
Manitoba

Selina Robinson
Colombie-Britannique

Kaycee Madu
Alberta

Lori Carr
Saskatchewan

Steve Clark
Ontario

Andrée Laforest
Québec

Jeff Carr
Nouveau-Brunswick

Chuck Porter
Nouvelle-Écosse

Jamie Fox
Île-du-Prince-Édouard

Derrick Bragg
Terre-Neuve-et-Labrador

John Streicker
Yukon

Caroline Cochrane
Territoires du Nord-Ouest

Lorne Kusugak
Nunavut

son nom.

7. Présidence

- 7.1 Les ministres des provinces et territoires assurent à tour de rôle la présidence de cette Table selon la formule d’alternance mise en place dans le cadre de la rencontre annuelle des ministres responsables des administrations locales.
- 7.2 Le mandat du président ou de la présidente, qui est d’une durée d’un an, commence à la clôture de la rencontre annuelle et se poursuit jusqu’à la clôture de la rencontre annuelle suivante qu’il ou elle préside. Le président ou la présidente agit au nom de cette Table conformément au mandat que celle-ci lui confie.

8. Vice-présidence

- 8.1 Le vice-président ou la vice-présidente sera le ou la ministre qui présidera la Table l’année suivante.

9. Rencontres

- 9.1 Une rencontre annuelle a lieu dans la province ou le territoire de la présidente ou du président. En outre, des téléconférences peuvent être organisées en fonction des besoins.
- 9.2 La Table peut décider d’inviter des représentants du gouvernement fédéral ou d’autres partenaires pertinents à participer à une partie de la rencontre annuelle des ministres responsables des administrations locales.
- 9.3 La Table s’efforce de prendre ses décisions par consensus, conformément à la pratique établie lors de la rencontre annuelle.
- 9.4 La Table peut occasionnellement tenir des réunions spéciales au besoin.

10. Table des sous-ministres responsables des administrations locales

- 10.1 La Table des sous-ministres est composée des sous-ministres responsables des administrations locales de chaque province et territoire.
- 10.2 La Table des sous-ministres approuve les plans stratégiques et les priorités annuelles, et fournit des orientations quant à leur mise en œuvre. Les sous-ministres approuvent également l’ordre du jour des rencontres des ministres.



Rochelle Squires
Présidente 2019-2020
Manitoba

10.3 La Table des sous-ministres fournit des orientations au Comité des fonctionnaires des provinces et territoires et approuve la formule de financement du Secrétariat.

Selina Robinson
Colombie-Britannique

10.4 La Table des sous-ministres est présidée par le ou la sous-ministre de la province ou du territoire qui accueille la rencontre annuelle.

Kaycee Madu
Alberta

10.5 Les sous-ministres se réunissent trois fois par année ou en fonction des besoins.

Lori Carr
Saskatchewan

11. Comité des fonctionnaires des provinces et territoires

Steve Clark
Ontario

11.1 La Table des sous-ministres est appuyée par le Comité des fonctionnaires des provinces et territoires (le Comité).

Andrée Laforest
Québec

11.2 Les sous-ministres de chaque province et territoire désignent des fonctionnaires pour participer aux activités du Comité.

Jeff Carr
Nouveau-Brunswick

11.3 Le Comité est présidé par un ou une fonctionnaire de la province ou du territoire qui assure la présidence de la Table des ministres responsables des administrations locales.

Jamie Fox
Île-du-Prince-Édouard

11.4 Les rencontres du Comité ont lieu une fois par trimestre ou selon les besoins pour travailler sur les mesures déterminées par la Table des sous-ministres.

Derrick Bragg
Terre-Neuve-et-Labrador

11.5 Le Comité prépare les rencontres des Tables des sous-ministres et des ministres, notamment l'ordre du jour de ces rencontres, et effectue l'étude, la recherche et l'analyse des priorités établies par la Table des sous-ministres.

John Streicker
Yukon

11.6 Le Comité fixe son propre mandat, prépare et produit un plan stratégique afin de soutenir ses objectifs et, par extension, les objectifs de la Table des ministres et de la Table des sous-ministres.

Caroline Cochrane
Territoires du Nord-Ouest

11.7 Le Comité approuve le budget, les états financiers vérifiés et le rapport annuel du Secrétariat.

Lorne Kusugak
Nunavut

12. Secrétariat

12.1 Le Secrétariat remplace le Comité intergouvernemental de recherches urbaines et régionales (CIRUR) et conserve ses actifs.

12.2 Le ou la responsable du Secrétariat est embauché(e) par le Comité et relève du Comité, lequel constitue également le conseil d'administration du Secrétariat.

12.3 Le mandat du Secrétariat est le suivant :



Rochelle Squires
Présidente 2019-2020
Manitoba

Selina Robinson
Colombie-Britannique

Kaycee Madu
Alberta

Lori Carr
Saskatchewan

Steve Clark
Ontario

Andrée Laforest
Québec

Jeff Carr
Nouveau-Brunswick

Chuck Porter
Nouvelle-Écosse

Jamie Fox
Île-du-Prince-Édouard

Derrick Bragg
Terre-Neuve-et-Labrador

John Streicker
Yukon

Caroline Cochrane
Territoires du Nord-Ouest

Lorne Kusugak
Nunavut

- soutenir et coordonner la rencontre annuelle des ministres responsables des administrations locales et mener les actions collectives des provinces et territoires par l'entremise de la Table des sous-ministres, du Comité et des groupes de travail;
- fournir un soutien à la recherche pour l'élaboration des lois, règlements, politiques et programmes dans les provinces et territoires ainsi que les activités y afférents en effectuant de la recherche personnalisée ou collective dans toutes les sphères d'intérêt des ministres des provinces et territoires responsables des administrations locales;
- soutenir les discussions axées sur la collaboration à la Table des ministres et à la Table des sous-ministres ainsi qu'au Comité;
- exploiter une bibliothèque et un service d'information proposant la collection de documents la plus complète sur les affaires municipales au Canada qui est accessible à tous les membres;
- exécuter toute autre tâche assignée par le Comité, s'occuper de la facilitation, de la recherche et de l'analyse, et donner suite aux recommandations du Comité et
- mettre en œuvre les objectifs établis dans son plan stratégique approuvé par le Comité.

13. Financement

- 13.1 Les coûts associés à l'organisation de la rencontre annuelle des ministres responsables des administrations locales sont assumés par le gouvernement hôte.
- 13.2 Le Secrétariat est financé par les membres selon une formule au prorata qui est passée en revue tous les cinq (5) ans.

14. Dispositions finales

- 14.1 Il est prévu que le mandat de la Table des ministres responsables des administrations locales évolue, en fonction des besoins, pour traiter le plus efficacement possible des enjeux touchant les administrations locales.
- 14.2 La présente entente peut être modifiée à l'occasion avec l'approbation de toutes les parties signataires.
- 14.3 L'entente sera passée en revue tous les cinq (5) ans à compter de l'année suivant l'entrée en vigueur de la présente entente.



Rochelle Squires
Présidente 2019-2020
Manitoba

14.4 L'Organisation doit s'acquitter de son mandat en français et en anglais en tout temps.

Selina Robinson
Colombie-Britannique

14.5 La présente entente ne modifie en rien l'autorité législative des législatures provinciales ou territoriales, ou des gouvernements provinciaux et territoriaux, ni leurs droits quant à l'exercice de leurs compétences législatives ou autres qui leur sont conférées par la Constitution du Canada.

Kaycee Madu
Alberta

Lori Carr
Saskatchewan

14.6 Un membre peut se retirer de la présente entente, après s'être acquitté de toutes ses obligations financières pour l'exercice en cours et de ses obligations issues des exercices précédents, en donnant au membre qui assure la présidence de la Table un préavis par écrit d'un an avant le 31 mars d'une année donnée, lequel entrera en vigueur à compter du 31 mars l'année suivante.

Steve Clark
Ontario

Andrée Laforest
Québec

Jeff Carr
Nouveau-Brunswick

Chuck Porter
Nouvelle-Écosse

Jamie Fox
Île-du-Prince-Édouard

Derrick Bragg
Terre-Neuve-et-Labrador

John Streicker
Yukon

Caroline Cochrane
Territoires du Nord-Ouest

Lorne Kusugak
Nunavut



Annexe : Définitions

Rochelle Squires
Présidente 2019-2020
Manitoba

Organisation: réfère dans le contexte de cette entente à l'ensemble des tables, soit la Table des ministres, la Tables des sous-ministres, le Comité des fonctionnaires des provinces et territoires pour les administrations locales (CFPT) et le Secrétariat.

Selina Robinson
Colombie-Britannique

Kaycee Madu
Alberta

Processus décisionnel par consensus : Implique que les participants peuvent être en désaccord avec certains aspects d'un enjeu, mais un consensus peut être établi lorsque tous les participants peuvent s'accommoder de l'ensemble de la proposition.

Lori Carr
Saskatchewan

Steve Clark
Ontario

Sous-ministres: sous-ministres responsables des administrations locales des dix provinces et trois territoires.

Andrée Laforest
Québec

Ministres: ministres responsables des administrations locales des dix provinces et trois territoires.

Jeff Carr
Nouveau-Brunswick

Comité des fonctionnaires des provinces et territoires pour les administrations locales (CFPT ou Comité): fait référence au comité de responsables qui supportent les Tables des ministres et des sous-ministres. Le Comité agit également comme conseil d'administration du Secrétariat

Chuck Porter
Nouvelle-Écosse

Jamie Fox
Île-du-Prince-Édouard

Derrick Bragg
Terre-Neuve-et-Labrador

John Streicker
Yukon

Caroline Cochrane
Territoires du Nord-Ouest

Lorne Kusugak
Nunavut



L'Entente de collaboration des Ministres provinciaux et territoriaux responsables des administrations locales

Signée par :

| | |
|---------------------------|---|
| Manitoba | Rochelle Squires, ministre, Relations avec les municipalités |
| Colombie-Britannique | Selina Robinson, ministre, Affaires municipales et Logement |
| Alberta | Kaycee Madu, ministre, Affaires municipales Colleen Volk, sous-ministre, Relations intergouvernementales |
| Saskatchewan | Lori Carr, ministre, Relations gouvernementales |
| Ontario | Steve Clark, ministre, Affaires municipales et Logement |
| Québec | Andrée Laforest, ministre, Affaires municipales et Habitation Sonia LeBel, ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne |
| Nouveau-Brunswick | Jeff Carr, ministre, Environnement et Gouvernements locaux |
| Nouvelle-Écosse | Chuck Porter, ministre, Affaires municipales et Habitation |
| Île-du-Prince-Édouard | Jamie Fox, ministre, Pêches et Communautés |
| Terre-Neuve-et-Labrador | Derrick Bragg, ministre, Affaires municipales et Environnement Dwight Ball, premier ministre |
| Yukon | John Streicker, ministre, Services aux collectivités |
| Territoires du Nord-Ouest | Caroline Cochrane, première ministre et ministre, Affaires municipales et communautaires |
| Nunavut | Lorne Kusugak, ministre, Services communautaires et gouvernementaux |